



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Colloque-2013-du-CEDEC>

Colloque 2013 du CEDEC

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : mardi 15 octobre 2013

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Cette année, c'est à **Tours** que s'est déroulé le colloque du C.E.D.E.C. (Chrétiens pour une Eglise Dégagée de l'Ecole Confessionnelle), au centre de vie du Sanitas, ce 5 octobre 2013, sur le thème de la **liberté de conscience, socle de la laïcité**.

Une ambiance studieuse, entre religion et philosophie, au plus près de la laïcité, sur ce chemin difficile du chrétien sincère, épris de liberté, d'absolue liberté de conscience ...

- ▶ D'abord un exposé de **Henri Pena Ruiz, le philosophe**, développant les thèmes de la dignité de chacun, de la fraternité, de la sincérité de la foi, de la conscience, forteresse intérieure, souveraine au-delà de toutes les pressions, de la place et de la nécessité du doute, du droit ... appuyant son propos sur les travaux de Bayle, Kant, Spinoza, Averroès, Jefferson ... dénonçant le cléricanisme ... et terminant son propos par la distinction entre **Dieu et Marianne**, allégorie porteuse de paix et **Dieu et César** qui évoquent la guerre.
- ▶ Suivait le propos de **Jean Riedinger**, secrétaire général de l'Observatoire Chrétien de la Laïcité : **liberté de conscience et christianisme**. Pouvoir ecclésial pyramidal, distinguant le pasteur de son troupeau, rappelant souvent et fortement le devoir d'obéissance ... Politique anti-laïque du Vatican, confusion entretenue entre le Saint Siège et le Vatican, qui permet les intrusions dans la vie politique de bien des pays comme dans les instances internationales ...

Il est passé par Saint Augustin, Thomas d'Aquin, Machiavel ..., a rappelé le Syllabus - encore défendu par quelques uns -, a pointé l'article 12 des nouveaux statuts de l'école confessionnelle, a cité le canon 748 et suivants qui interdisent toute diversité au sein de la communauté catholique ...

Un chrétien libre et exigeant vis-à-vis de l'application de notre laïcité institutionnelle.

- ▶ **Eddy Khaldi** traitait ensuite de la question **de la liberté de conscience et du caractère propre** des établissements privés confessionnels. Après un passage obligé par l'histoire et les législations successives où la notion de caractère propre a été introduite à la sauvette, il a montré combien la notion est restée imprécise, utilisée à toutes les sauces, dans une logique cléricale de combat, le caractère propre permettant d'exiger de l'Etat tous les droits sans avoir les obligations de l'école de la République.

Le colloque s'est achevé par un temps de débat avec les participants. Il y fut question de la transcendance, de la loi de refondation de l'école, de l'enseignement laïque de la morale, des objectifs actuels de la FNOGEC...

Une journée très pleine et porteuse de réflexions très riches.



Il sera possible dans quelques semaines de se procurer les actes du colloque au 02 47 46 15 76.